



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE SAISON 2023-2024

La séance est ouverte par le Président Laurent MARBEAU à 10h15.

La feuille de présence compte 30 adhérents présents.

Le quota pour une association 1901 est de 10 % des présents, sur 50 adhérents, le quota est atteint et l'assemblée générale peut se dérouler.

1. Election des membres du Conseil d'administration

a. 3 Postes a renouveler

MM HALLU, SAVY, PITOIS réélus à l'unanimité

b. 1 Poste a élire, M. RIOU ayant démissionné

M. FELLET se présente spontanément et est élu à l'unanimité

2. Vote pour la reconduction du trésorier et du secrétaire

a. Trésorier : M Jacky BOUIC réélu à l'unanimité

b. Secrétaire : M Yvan PREVOST réélu à l'unanimité

3. Rapport d'activité par le Secrétaire

Chasse petit gibier :

Une participation moyenne de 20 chasseurs sur l'ensemble des lâchers.

En totalité 296 gibiers prélevés sur 568 lâchés inclus 0 faisans naturels, ce qui fait sur l'année une réussite de : 52%.

Faisans offerts par l'éleveur 0 pour la chasse

Nombre de gibiers prélevés par lâcher :

- 17 gibiers tués sur 41 en moyenne le jour du lâcher 41%.
- 4 gibiers tués sur 41 en moyenne en semaine 10%.

Gibiers naturels prélevés sur le territoire :

- Lièvres : 0 lièvre, fermé pour la saison 2023-2024
- Bécasses : 4 prélevées mais une vingtaine levées
- Lapin : 0, gibier disparu
- Canards : 4

Chasse Grand Gibier :

Chevreaux/Sangliers :

5 battues, une dizaine de participants soit une moyenne de 30% de chasseurs sur 32 ayant optés pour la participation aux battues de l'ACTL.

Le quota de 4 chevreaux n'a pas été atteint, 3 ont été prélevés.

Les chevreaux revenant sur la chasse, un quota de 5 pourrait être demandé à la FDC33 pour la saison 2024-2025.

Des mois de Décembre à mars, 10 battues aux sangliers eurent lieu avec un prélèvement de 1 sanglier. Les animaux ne restants pas sur le territoire, repartent sur st Jean d'Ilac, même avec 2 piqueux, le résultat est maigre.

Activités :



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE SAISON 2023-2024

Durant la saison nous avons :

- Amélioré le lieu de découpe
- Créé un abri pour les sarments
- Construction d'un local à bois
- Réorganisé l'environnement du Club House
- Pose de nouveaux meubles
- Maintenance en tous genres

Pour ces 3 activités nous remercions MM. AUGÉ, INDIAS, GASTOLDI, HALLU, et SAVY pour l'énorme aide qu'ils nous ont apporté

- Ramassé des décharges sauvages déposées sur l'ensemble du territoire

Pour cette activité, nous remercions les bénévoles qui ont participé ardemment à cette tâche.

Nous remercions le garde et piégeur M. BONNEFONT, pour sa collaboration au maintien de la surveillance du territoire et de l'aide à la conservation de la biodiversité ainsi que pour son dévouement aux informations « sécurité de la chasse ».

Nous remercions M COQUIERE, de l'aide qu'il nous a apporté, lors des battues de Grand Gibier

Nous remercions M. FELLET, pour sa collaboration aux battues, en remplacement de M COQUIERE, lorsque celui-ci était indisponible.

Nous remercions aussi, tous les membres du Conseil d'Administration, qui s'investissent dans les différentes activités, entretien et services que nous proposons, les jours de chasse. Entre autres, M. BOUIC pour la gestion des comptes et M. PREVOST pour le secrétariat et le site internet.

Nous remercions aussi les bénévoles qui viennent en aide spontanément aux membres du Conseil d'Administration.

Nous remercions aussi les membres du bureau pour la gestion, l'aide et le suivi administratif de l'Association.

Compte rendu Piégeage 2023/2024

- 1 renard
- 1 fouine
- 92 ragondins (non territoriaux)
-

Compte rendu Garde –Chasse 2023/2024

Surveillance du territoire, jusqu'au début de la nuit, après lâchers du samedi.

Surveillance du territoire journalier.



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE SAISON 2023-2024

Interpellations, hors période de chasse, pour divagation de chiens hors piste DFCI n°6, non tenus en laisse 15 Avril au 30 juin, conformément à l'AM.

Vote du quitus pour la gestion du Bureau

Vote à l'unanimité

5. Rapport Financier par le Trésorier

La saison 2023-2024 laisse apparaître un avoir de 2250,59€

Recettes :

La subvention de la FDC33 se monte à 2162,95€

Les cartes d'adhérents se montent à 5281€

Les autres recettes se montent à 4037,20€, caisse animation et caisse animation GG participent pour 1390€, viennent ensuite, les repas, les polaires, t-shirts et dons 620€.

Dépenses :

Achats de gibiers :6550€

Frais de fonctionnement : 1426,48€, café, gaz, essence, timbres et secrétariat

Frais FDC33 :467€, plan de chasse, assurance et cotisation

Assurance Garde 35€

Les travaux forestiers pèsent lourd dans le budget aussi, nous avons provisionné 750€ pour les futurs travaux sur le territoire, mais nous aurons un domaine entretenu.

Observations : Il y a la diminution du nombre des chasseurs car il y a une surreprésentation de retraités avec tout ce que cela compte de maladies et de disparition. Il est à noter que si vous pouvez coopter d'autres chasseurs ou attirer les jeunes, ne vous en privez pas. Un jeune ayant son permis pour la saison, le prix de sa carte sera réduit de 50%.

Résultat de l'exercice : 2250, 69€

Résultat Général en incluant les années précédentes : 7316,54€

Vous pouvez consulter le compte d'exploitation ci-dessous, que nous remettons à la FDC33



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE SAISON 2023-2024

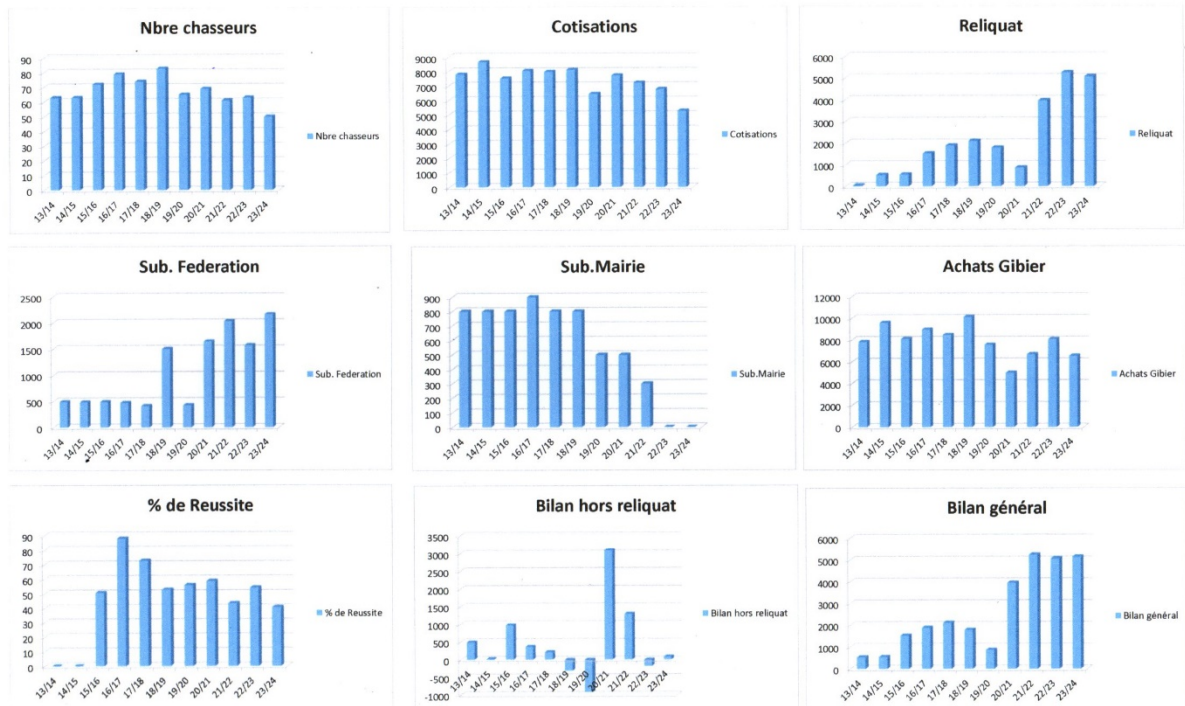
COMPTE D'EXPLOITATION 2023- 2024

- Société de chasse de :	TOCTOUCAU LESTICAIRE PESSAC	
Président : Mr Laurent MARBEAU	Solde précédent :	5065,85
	Dépenses (1)	Recettes (2)
Subvention fédérale		1170,00
Subvention communale		0,00
Subvention patrimoine		393,00
Subvention FDC Dossier		599,95
Cartes d'adhérent nombre de cartes vendues : 63 (dont 7 ^e gratuites) membres de droit -----		5281,00
Autres recettes : (loto, repas ...)		4037,20
Cotisation fédérale	177,00	
Adhésions à diverses associations (AICA, GIC, ...)	0,00	
Achats de gibiers :508 faisans • 62 perdrix	6550,00	
Assurance RC de la société	0,00	
Assurance Gardes particuliers _	35,00	
Frais de fonctionnement (timbres, photocopies)	1428,46	
Plan de chasse (bracelets _)	290,00	
Achats de pièges panneaux	p.m.	
Agrainage sanglier	p.m.	
Clotures électriques		
Aménagements pour le gibier (cultures, entretien _)		
Aménagements pour les zones humides		
Locations de territoires		
Autres dépenses (ball trap, loto, repas _)	0,00	
Mise en sécurité des accès et du local d'accueil	p.m.	
Entretien du patrimoine forestier (DFC, pistes,...)	750,00	
TOTAL	9230,46	11481,15
RESULTAT (2 - 1) :	2 250,69	<i>Voir NOTA</i>
RESULTATS CUMULES ANNEES ANTERIERES	7 316,54	
Nombre de lâchers : 15		
508 faisans • 04 remplacés (mortalité) • (0 offerts par l'éleveur)		
62 perdreaux (dont 0 offerts)		
Apport caisse animation chasse: 1050	Apport caisse animation GG: 520	
Apport invités : 30		
Interets livret A : 146,80		
Le 16/04/2024	Le 17/04/2024	
Le trésorier,	Le Vérificateur,	
J.BOUIC	Yvan PREVOST	
<i>NOTA : Travaux restant à réaliser sur le présent exercice :</i>		
<i>Poursuite de l'entretien du patrimoine forestier, pistes et pare feux : env. 1500,00 </i>		



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE SAISON 2023-2024

Bilan décennal récapitulatif :



6. Quitus du Compte financier (vote).

Vote du Quitus du compte financier : unanimité

Propositions du bureau et des Adhérents (vote).

Résolutions à voter

1. Ouverture du lièvre saison 204-2025: le lièvre sera fermé durant la saison : **Voté à l'unanimité**
2. Travaux et dépenses sur le territoire :
 - a. Réparations et entretien du Club-House 300 à 500€ : **Voté à l'unanimité**
 - b. Travaux par bénévolat sur le territoire : **date le 22 juin 2024 votée en AG**
 - c. La société Alliance nous a fait un nettoyage du territoire pour 1500€, ce budget est à prévoir si le besoin s'en faisait sentir, car les propriétaires ont fait des travaux forestiers. Nous avons fait une provision de 750€ pour la saison qui arrive, cela nous permettra de limiter notre dépense : **Voté à l'unanimité**
3. Doit-on continuer a donner une indemnité au piqueux, si oui en fonction du nombre de timbre « Grand Gibier » avec un maxi de 200€, a noter que le timbre Grand Gibier a était augmenté pour cela. **Voté à l'unanimité.**
4. Lâchers + : Cette année nous avons fait payer 10€ par erreur au lieu de 15,



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE SAISON 2023-2024

- a. Si budget incertain à fin novembre pour les lâchers + en faisant participer les chasseurs (15€ par chasseur et par jour) **Voté à l'unanimité**
 - b. Les invités seront servis d'office **Voté à l'unanimité.**
5. Volontaire pour la plumeuse ? **aucun Volontaire ne s'est présenté**
6. Doit-prévoir un repas en fin de saison ? **oui**
- a. Budget entre 20 et 25€ **Voté à l'unanimité**
7. M. RIOU démissionnant de toute ses fonctions, le conseil d'administration a nommé 2 personnes pour les chefs de battues :
- a. Le Président M. MARBEAU donne ses pouvoirs sur les battues à 2 personnes le remplaçant :
 - M. HALLU comme chef de battue en titre
 - M INDIAS comme suppléant
8. Doit-on modifier les tarifs de la chasse, Actuellementment :
- a. Cotisation de base (145€) **Voté à l'unanimité**
 - b. nouveau chasseur (+0€) (surtaxe supprimée) : **Voté à l'unanimité,**
 - c. Jeune chasseur (75€) **Voté à l'unanimité**
 - d. Membre du bureau (75€) **Voté à l'unanimité**
 - e. Grand Gibier (15€), **Voté à l'unanimité**
 - f. Timbre fédé (5€) **Voté à l'unanimité**
 - g. Carte grive (50€) : 5 cartes maximum : **Voté à l'unanimité**
 - h. Boissons (1€), **Voté à l'unanimité**
 - i. Invité (10€) **Voté à l'unanimité**
 - j. lâcher + payant (15€) **Voté à l'unanimité**
 - k. Invité lâché + (15€) **Voté à l'unanimité**
9. Questions diverses :
- a. Dons à l'association
Nous avons été qualifiés de « Défenseur de l'environnement naturel », l'année dernière. Pourtant, nous n'avons pas eu de subvention de la part de la Commune de PESSAC...
4 donateurs pour cette année, ont remplacé avantageusement la subvention, de la Commune, 3 chasseurs et un non chasseur.
 - b. Prix du gibier :
3 devis ont été demandés, le choix se fera après la consultation de notre fournisseur habituel, pour qu'il s'aligne sur le devis choisi en AG (M. Da LUZ)
 - c. Demande d'aide à la Métropole pour le 22 juin, nettoyage du domaine et réfection du chemin de Lesticaire, 2 bennes une, gravats et l'autre détritrus ainsi que des sacs poubelles.
 - d. Organisation d'une journée chasse pour adhérents et/ou invités ou cooptation. Cette journée demandera une implication de bénévoles car cela permettra de faire connaître notre chasse et peut-être d'amender notre budget.
3 Faisans lâchers + casse-croute et repas 70€ : **Voté à l'unanimité**
 - e. Nos statuts nous le permettant, cooptez de nouveaux chasseurs et faire connaître notre chasse, nous allons contacter la FDC33 pour leur



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE SAISON 2023-2024

signifier que nous accepterons volontiers des chasseurs nouveaux n'ayant pas de territoire : **Voté à l'unanimité**

f. Formations :

FDC33 et Mairie :

Des formations payantes ou gratuites sont dispensées par la FDC33. Si vous voulez en apprendre plus sur la chasse et que certains sujet vous intéressent aller sur le site de la Fédération. (Administration d'un asso de chasse, sécurité, gestion des territoires, etc.)

Pour la Mairie de Pessac, il y a une formation « Pour quoi et comment remplir une demande de subvention », voyez comme c'est simple, il faut une formation pour demander une subvention. (...pour un résultat nul de toute façon.)

- g. Chasse aux renards : Les dernières chasses aux renards, très peu de chasseurs étaient présents. Je vous signale que le timbre Grand Gibier de la FDC et de l'association n'est pas obligatoire ; **tous les chasseurs de petit gibier peuvent y prétendre en respectant les règles de sécurité en battue.**

Fin de l'assemblée générale à 12h05

Le Président

Le Secrétaire